

*À qui de droit,*

*Dans le cadre des mobilisations de la campagne Engagez-vous pour le communautaire, nous vous transmettons ce «Décret communautaire» destiné au Premier ministre François Legault et au ministre des finances, afin de sommer le gouvernement de répondre aux besoins du mouvement communautaire dès le budget 2023.*

*Les récents investissements prévus dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en action communautaire sont insuffisants pour combler les besoins minimums de l'ensemble des organismes d'ACA. Le nouveau gouvernement élu a encore du travail à faire et a les moyens de faire mieux !*

*Le prochain budget provincial doit répondre aux demandes du mouvement communautaire. Il en va de l'avenir de notre filet social.*

*Nous comptons sur vous pour relayer notre cri du cœur.*